



Membres en exercice : 29

Membres présents : 25

Membres votants : 29

Le 28 mai 2024 à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 22 mai 2024. Publication de la convocation le : 23 mai 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, M. Thierry MARTIN, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGOUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Martine SCUILLER, M. Pierre-Marie BOSSER, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR, Mme Denise TAVERNIER.

Etaient absents :

Mme Marie-France CAUSEUR a donné procuration à Mme Armelle BRARD
Mme Monique KERAVEC a donné procuration à Joëlle MOALIC-VERECCHIA
Mme Agnès CALLOU a donné procuration à Mme Martine SCUILLER
M. Jean-Jacques COLIN a donné procuration à Mme Corinne BRIANT

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité :

Date de publication : 04 JUIN 2024

Délibération n° 2024-061 : Numérotation Trez Goarem

Rapporteur : Mme Véronique MADEC

Aucune numérotation n'existe actuellement pour ces 2 maisons ;
Il est donc proposé d'attribuer le numéro 1 (parcelle n°14) et le numéro 2 (parcelle numéro 7).

Entendu l'exposé de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- Approuver la numérotation telle que proposée ci-dessus et selon le plan ci-après ;
- Procéder à l'adressage, afin de faciliter l'accès des services de secours et la distribution du courrier.
- Autoriser M. le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire
Gurvan KERLOC'H

HOTEL DE VILLE
12, QUAI JEAN JAURES - 29770 AUDIERNE
TEL : 02 98 70 08 47



Le Secrétaire de séance,
Didier LOAS

MAIRIE ANNEXE
3, RUE SURCOUF - ESQUIBIEN - 29770 AUDIERNE
TEL : 02 98 70 02.76

Envoyé en préfecture le 03/06/2024

Reçu en préfecture le 03/06/2024

Publié le

ID : 029-200054724-20240528-DE2024_061-DE

Departement : FINISTERE	DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES EXTRAIT DU PLAN CADASTRAL	Le plan visualisé sur cet extrait est géré par le centre des Impôts foncier suivant : SDIF Antenne de Quimper Fôre Topographique et Gestion Cadastrale 3 boulevard du Finistère 29107 29107 QUIMPER CEDEX tel: 02 98 10 33 50 Fax page.finistere.quimper@dgfi.finances.pou v.fr
Commune : AUDIERNE		Cet extrait de plan vous est délivré par : cadastr.pouv.fr
Section : KH Feuille : 052 KH 01		
Echelle d'origine : 1/1000 Echelle d'édition : 1/1600		
Date d'édition : 28/04/2024 (niveau Nivare de Paris)		
Coordonnées en projection : RGF93CG-48 02022 Direction Générale des Finances Publiques		

